Langue étrangère IX - Anglais

UE 42

Enseignant(s) responsable de l'UE : Ann VALKENEERS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	GHU31LG9
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	39 h (Q1 39 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français, Anglais
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
GH31ANG3 Anglais 3	39	4	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE02** HE. 2. identifie ses forces et ses faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités.
- **HE03** HE. 3. assure au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et une anticipation de ses besoins.
- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- **RE01.4** ARES. 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe
- **RE02.1** ARES. 2.1 Répondre aux attentes et anticiper les besoins de la clientèle actuelle et potentielle
- **RE02.2** ARES. 2.2 Pratiquer l'écoute et l'empathie et fonctionner « orienté client »
- **RE02.4** ARES. 2.4 Négocier avec les différents interlocuteurs
- **RE02.9** ARES. 2.9 Communiquer avec les différentes parties prenantes en langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit, le cas échéant, dans un contexte multiculturel
- **RE03.1** ARES. 3.1 Rechercher et exploiter les sources d'informations pertinentes pour ses différentes activités
- **RE03.2** ARES. 3.2 Interagir avec les acteurs institutionnels, touristiques, culturels
- **RE05.7** ARES. 5.7 Connaître et analyser l'environnement multiculturel pour adapter son leadership.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Anglais 3

niveau linguistique conseillé: B1+

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Anglais 3

Objectifs

Acquisition des 4 compétences de l’apprentissage des langues étrangères :

- compréhension à la lecture
- compréhension à l’audition
- expression écrite
- expression orale

Pour ces 4 compétences, atteindre le niveau linguistique B2 selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères).

Contenu

- activités de communication orale (débats, présentations individuelles et en groupe) et écrite (prise de notes, synthèse, correspondance commerciale) dans un contexte professionnel lié aux tâches du gestionnaire en hôtellerie.
- activités de compréhension (à la lecture ou à l’audition) de documents généraux ou techniques traitant des domaines de l’hôtellerie et de la gestion hôtelière.
- exercices de perfectionnement visant l’utilisation adéquate de la syntaxe et du lexique, ainsi que la maîtrise du choix de registre approprié.
- activités liées à la recherche d’emploi.
- activités d'exploration des aspects culturels de la langue cible

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Anglais 3

- Méthode d’enseignement interactive nécessitant la présence assidue de l’étudiant·e au cours ainsi que sa participation active aux différentes activités pédagogiques proposées par l’enseignante.
- Acquisition et intégration des savoirs linguistiques et compétences professionnelles dans la langue cible.
- Préparations individuelles ou en groupe d’expressions écrite et orale.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Anglais 3

Au terme du cours d’anglais, l’étudiant·e, conformément aux thèmes abordés au cours :

- atteint un niveau linguistique B2, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- identifie ses points forts et ses points faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support / un outil de travail / une méthode adéquat(e).

Expression orale :

Prend part à une conversation :

- communique avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif dans le contexte professionnel de l’hôtellerie.
- participe activement à une conversation lors de laquelle il présente et défend ses opinions.

S’exprime oralement en continu:

- s'exprime de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs au secteur hôtelier.

- développe un point de vue sur son activité professionnelle future et sur des activités hôtelières en expliquant les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Expression écrite :

- écrit des textes clairs et détaillés sur des sujets professionnels ou qui l'intéressent personnellement
- écrit des lettres et emails professionnels

Compréhension à l'audition :

- comprend des conférences et des discours assez longs et peut même suivre une argumentation complexe s'il s'agit de sujets familiers ou liés au secteur hôtelier.
- comprend divers messages audio ou audiovisuels en rapport avec l'actualité ou le secteur hôtelier, pour autant que ce message soit exprimé en langue standard.

Compréhension à la lecture :

- comprend des articles et des rapports sur des questions concernant le secteur hôtelier dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Textes, dossiers, documents audio(visuels), utilisés au cours et publiés sur le campus numérique	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE :	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	40 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen écrit	60 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiant.es à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront droit à 1/3 temps supplémentaire.

Présence au cours

Le cours est à présence obligatoire avec un seuil de tolérance d'absences justifiées ou non jusqu'à un maximum de 25% du total des cours qui ont effectivement eu lieu.

Dès que l’étudiant·e franchit ce seuil, il/elle obtient la note de zéro pour le cours, et est automatiquement renvoyé·e en seconde session.

Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. En cas de retard ou de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Type d'évaluation : Présentiel - L'UE est évaluée par une combinaison de plusieurs modalités d'évaluation différentes: Evaluation continue pendant le quadrimestre et examen pendant la session de janvier.

Examen

Examen à livre fermé.
Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)
Durée: examen écrit de 2 heures 30 min.

Evaluation continue

La participation à toute évaluation continue pendant le quadrimestre est obligatoire.

Le règlement des examens s'applique également aux travaux ou tests réalisés en classe dans le cadre de l'évaluation continue. Toute fraude ou tentative de fraude sera sanctionnée selon ce règlement.

Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute **absence** entraine un **zéro** pour cette évaluation.

L’étudiant·e est tenu·e de **justifier** toute **absence à une évalution** par un certificat médical ou tout document attestant d’une cause de force majeure, dont la légitimité est appréciée par l’enseignant·e. Ce **document** est à envoyer par e-mail à partir de l’adresse institutionnelle de l’étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s **ET à l’enseignant·e** dans les **deux jours** ouvrés avec mention du cours et de l’année. L’original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le **motif** d’absence est **approuvé** par l’enseignant·e, l’étudiant·e pourra participer à la **séance de rattrapage** organisée pendant les cours à la **fin** de chaque **quadrimestre.** Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les **absences justifiées** aux **présentations orales**, la date de **récupération** sera décidée par l’enseignant·e et communiquée par mail à l’étudiant·e.

La **participation active** au cours fait partie intégrante de l’**évaluation.**

Les différentes parties de l’évaluation ne sont **pas dispensatoires**.

Cette activité est **remédiable** en deuxième session.Les différentes parties de l’évaluation ne sont pas dispensatoires.

Août

Ensemble de l'UE			
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiant.es à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront droit à 1/3 temps supplémentaire.			
Examen oral	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé